

Tél: 05.49.44.44.18 Fax: 05.49.44.39.24

E-mail CHU Poitiers : c.boutet@chu-poitiers.fr

E-mail GHNV : cgt@ghnv.fr

Monsieur VERAN Olivier Ministre de la Santé

Poitiers le 28 mai 2020



Objet: Demande de moratoire pour la fusion CHU de Poitiers / GHNV

Monsieur le Ministre,

Lors de son allocution télévisée du 12 mars 2020, le Président de la République, a martelé la nécessité de reprendre le contrôle de services, comme l'hôpital, « qui doivent être placés endehors des lois du marché », alors que l'urgence voudrait que devant les difficultés rencontrées depuis des semaines voir des années, des moyens humains et financiers soient portés pour l'hôpital public, les EHPAD, l'aide à domicile, c'est tout le contraire qui se prépare dans notre Département.

Depuis Janvier 2020, le CHU de Poitiers et le Groupement Hospitalier Nord Vienne (GHNV) sont en Direction unique ce qui a déjà permis de regrouper des services (Blanchisserie, Laboratoire, HAD...)

La fusion de ces établissements est prévue pour Janvier 2021, comme l'avait prévu l'ancien Directeur Général du CHU, M. DEWITTE qui annonçait aussi, lors de ses vœux 2018 la suppression de 700 lits à l'horizon 2021.

Cette fusion oblige l'établissement à organiser des élections professionnelles en début d'année 2021. Alors que les élections, pour les 3 pans de la Fonction Publique, sont déjà prévues fin 2022.

Nous vous sollicitons donc pour obtenir un moratoire pour la fusion des établissements hospitaliers publics de la Vienne.

Le président de la République a affirmé que « le jour d'après ne sera pas un retour au jour d'avant » et promis de « tirer toutes les conséquences », or pour améliorer la prise en charge des besoins de santé sur notre territoire cette fusion n'est pas de bon augure car elle va engendrer des fusions de services, fermetures de lits et suppression de postes.

Au moment où vous tenez un SEGUR de la santé, qui doit travailler sur la réorganisation des hôpitaux publics, cette fusion n'est-elle pas prématurée ?

La crise sanitaire que nous venons de traverser à mis en évidence toutes les défaillances des hôpitaux déjà dénoncées depuis un an par les salariés mobilisés ici comme partout en France manque de personnel, manque de matériel, conditions de prise en charge des patients et conditions de travail fortement dégradés...

Il faut stopper cette politique de santé et cette logique destructrice de l'offre de santé publique. Le service public de santé doit pouvoir répondre aux besoins de la population en tout point du territoire et doit offrir des soins de qualités abordables pour toute la population à Loudun comme à Poitiers, à Montmorillon, à Lusignan comme à Châtellerault.

Organiser des élections professionnelles, début d'année 2021, nous semble irresponsable dans le contexte de crise sanitaire duquel nous ne sommes pas sortis. Vous comprendrez que les personnels hospitaliers aient d'autres priorités dans la période.

Une médaille ou les honneurs pour les soignants c'est bien, mais des actes concrets pour améliorer leur quotidien de travail c'est mieux.

Nous vous remercions de considérer notre demande et attendons votre réponse que nous espérons positive.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de nos sincères salutations.

BOUTET Christophe

Secrétaire du Syndicat CGT Du CHU de Poitiers **NORMAND Emmanuel**

Secrétaire du Syndicat CGT Du GHNV

Copie à :

- Madame CASTELNOT, Préfète de la Vienne,
- Monsieur CLAEYS Président Conseil de Surveillance CHU de Poitiers,
- Les Députés de la Vienne,
- Mme COSTA Directrice Générale CHU de Poitiers,
- Monsieur Michel LAFORCADE, Directeur de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,
- Madame la Directrice de la Délégation ARS de la Vienne,
- <u>Les Maires de</u> : Châtellerault, Loudun, Lusignan et Montmorillon,